



Règlement officiel du 24^{ème} Tournoi National de Longjumeau

1974 2024
BADMINTON
Île-de-France



Ce règlement complète le Règlement Général des Compétitions (RGC)
de la Fédération Française de Badminton (FFBAD)

Article 1 : Introduction & Présentation du Tournoi :

- 1.1 Le tournoi est autorisé sous le numéro « » et sous le nom « 24^{ème} Tournoi National de Longjumeau. **Il se déroulera du 18 Janvier 2024 au 19 Janvier 2025** au Gymnase André Nicolas (25 rue Léontine Sohier, 91160 Longjumeau) sur 7 terrains.
- 1.2 Tout participant doit être en règle avec la FFBAD et doit être en possession de sa licence autorisant la compétition le jour du tirage au sort.
- 1.3 Le Juge-Arbitre de la compétition est **Christophe CASTAING**. Ses décisions sont sans appel. Le Juge-Arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas la réglementation en vigueur cités à l'article 1.4 .
- 1.4 Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBAD, les dispositions particulières de la LIFB (Ligue Ile de France BADMINTON) et le règlement ci-après.
- 1.5 Le GEO du Tournoi est **Guillaume DELON**. L'adresse mail officielle du Tournoi pour toute question/demande est la suivante : 24emetournoilongjumeau@gmail.com

Article 2 : Séries et Tableaux

- 2.1 Le « 24^{ème} Tournoi National de Longjumeau » est un tournoi national ouvert à tous les joueurs de catégories minimes, cadets, juniors, seniors et vétérans dont le classement à date de clôture est compris entre N3 et P11 inclus avec la possibilité de s'inscrire à 2 tableaux maximum.
- 2.2 Les tableaux proposés sont les suivants dans les catégories de Simple Dames, Simple Hommes, Double Dames, Doubles Hommes et Doubles Mixtes : P11-D9, D8-D7, R6-R5, R4-N3. Chaque tableau sera joué en intégralité de la façon suivante : Simples et Doubles Mixtes le samedi, Double Dames et Doubles Hommes le dimanche. Surclassement non autorisé
- 2.3 En cas d'affluence importante, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un (ou plusieurs) tableau(x) si une trop forte affluence est constatée et une liste d'attente sera mise en place.



Règlement officiel du 24^{ème} Tournoi National de Longjumeau

2.4 L'ensemble des tableaux se jouera avec un mode de qualification composé d'une phase de poule avec 1 sortant ou 2 (en fonction du nombre d'inscrits présent dans le tableau) suivi d'une phase d'élimination directe. Si toutefois, un tableau ne présente pas assez d'inscrit pour pouvoir appliquer cette organisation, une poule unique pourra être envisagée.

Article 3 : Inscriptions

3.1 La date de limite d'inscription est fixée au 18 Décembre 2024 Les classements seront arrêtés à cette date pour la confection des tableaux.

3.2 Le tirage au sort et la MAJ des CPPH est fixé au 3 Janvier 2025 ainsi que la mise en place des têtes de séries.

3.3 Les inscriptions se feront uniquement sur EBAD / Badnet et l'inscription sera prise en compte dès réception du paiement du joueur ou de la paire complète.

3.4 Une liste d'attente ainsi que la confirmation des inscriptions sera publié sur EBAD / Badnet au moins à J-28.

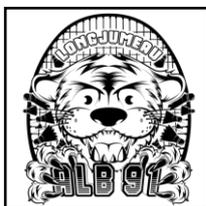
3.5 Les frais d'inscriptions s'élèvent à 17€ pour 1 tableau et 22€ pour 2 tableaux. 2€ étant reversé à la FFBAD.

3.6 : Aucune dérogation horaire ne sera acceptée, l'ensemble des joueurs doit être disponible le samedi de 7h30 à 23h00 et le dimanche de 7h30 à 19h00 en fonction de leur convocation.

Article 4 : Forfaits

4.1 Tout joueur s'inscrivant au tournoi « 24^{ème} Tournoi National de Longjumeau » doit connaître le règlement fédéral relatif au forfait. Il doit prévenir son forfait auprès de l'organisateur, du JA et de la LIFB (forfait@lifb.org)

4.2 Tout joueur suspendu qui participe à une compétition est passible d'une aggravation de sa sanction.



Règlement officiel du 24^{ème} Tournoi National de Longjumeau

4.3 Tout joueur n'étant plus disponible aux dates du tournoi doit en faire part par écrit à l'organisateur dans les plus brefs délais. Si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé des frais d'inscription ; si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à la LIFB accompagné du formulaire fédéral rempli. Une copie du justificatif doit également être envoyée ou présentée à l'organisateur pour que celui-ci procède au remboursement des frais d'inscription. Aucun remboursement ne peut être effectué sans justificatif.

4.4 Dans le cas d'un désistement d'un des joueurs d'une paire de double, son partenaire doit notifier le plus rapidement possible de son souhait ou non de maintenir son inscription. S'il souhaite la maintenir, dans ce cas le joueur peut proposer un remplacement. Sinon l'organisateur tentera dans la mesure du possible de trouver un joueur pour compléter la paire.

Article 5 : Déroulement

5.1 Les convocations seront envoyées par email à l'adresse renseigné sur Badnet et disponible sur Ebad. Dans le cas de plusieurs convocations envoyées, se référer par rapport à la dernière.

5.2 Tout joueur doit venir se pointer dès son arrivée au gymnase chaque jour de la compétition (en fonction de sa convocation). En cas de retard, le joueur doit prévenir le plus tôt possible l'organisation sous peine d'être déclaré forfait.

5.3 : Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase pendant la compétition doit en demander l'autorisation au Juge-Arbitre sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.

5.4 : Tout joueur doit respecter une tenue de Badminton, conforme à la circulaire fédérale. Toute dérogation doit être présenté au Juge-Arbitre muni d'un justificatif écrit.

5.5 Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre joueurs, le volant officiel du tournoi qui fera foi est le LINTON grade 1.

5.6 Les matchs peuvent être lancés au plus tôt une heure avant l'heure programmé. L'échéancier de la compétition est affiché uniquement à titre indicatif.

5.7 Tous les matchs se joueront en auto-arbitrage ou arbitrer. Un joueur peut à tout moment faire appel au Juge-Arbitre qui pourra, dans la mesure du possible, soit arbitrer le match, soit désigner un arbitre à cet effet.



Règlement officiel du 24^{ème} Tournoi National de Longjumeau

5.8 L'ensemble des matchs se jouera en deux sets gagnants de 21 points.

5.9 Le temps de repos minimum entre deux matchs est de 20 minutes. A l'appel de leur match, les joueurs disposeront de 4 minutes pour s'échauffer, tester les volants si nécessaire et commencer le match.

5.10 Seul ont accès au plateau de jeu, les joueurs appelés à disputer leur match, les coachs, les officiels et les membres du comité d'organisation.

5.11 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.

5.12 : L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des Sports.

5.13 : Les récompenses seront distribuées au vainqueur et au finaliste à l'issue de leur finale.

